



HAL
open science

Prosodie et indices gestuels, quelle place dans la grammaire de l'oral? L'exemple des pauses

Maria Candea, J.-G. Sender

► **To cite this version:**

— Maria Candea, J.-G. Sender. Prosodie et indices gestuels, quelle place dans la grammaire de l'oral? L'exemple des pauses. Grammaire et prosodie, Jun 2007, Nantes, France. pp.95-107. halshs-00502411

HAL Id: halshs-00502411

<https://shs.hal.science/halshs-00502411>

Submitted on 15 Jul 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Prosodie et indices gestuels, quelle place dans la grammaire de l'oral ? L'exemple des pauses

Maria Candea, Jean-Gérard Sender
EA 1483, Paris III

Introduction

Les rapports entre la prosodie et la grammaire font partie des thèmes susceptibles de recevoir des réponses fort différentes en fonction des postulats théoriques choisis, suscitant débats et parfois malentendus. En effet, les deux notions qui entrent en ligne de compte dans ce questionnement – la prosodie d'un côté et la grammaire de l'autre – ont pu recevoir des définitions tellement différentes qu'il devient indispensable de les expliciter avant de pouvoir parler des rapports qu'elles entretiennent.

La grammaire d'abord peut être définie au sens très restreint comme limitée à la seule syntaxe, ou bien comme un ensemble de règles qui régissent les structures d'une langue, morpho-syntaxe, phonologie, orthographe, sémantique – à la façon de la *Grammaire d'aujourd'hui* de M. Arrivé, F. Gadet et M. Galmiche, auquel cas elle est strictement liée à une seule et unique langue ; mais elle peut aussi être définie comme un système décrivant les faits de langage en fonction des intentions du sujet parlant, des enjeux communicatifs, des effets de discours comme le fait la *Grammaire du sens et de l'expression* de P. Charaudeau, auquel cas elle pourrait s'appliquer à plusieurs langues ; elle peut enfin avoir un sens beaucoup plus large (grammaire du langage filmé, « grammaire du *oui* en 1995 ») auquel cas elle réfère à un système de règles portant sur des objets pas obligatoirement linguistiques. Dans le cadre qui nous préoccupe ici, certaines études ont essayé d'établir des rapports entre la prosodie et la syntaxe au sens très strict du terme, allant jusqu'à essayer de dériver la prosodie de la syntaxe comme par exemple Rossi 1981, 1999 ; d'autres études ont essayé d'intégrer la prosodie à la syntaxe tout en admettant des interférences avec la pragmatique, les actes de langage, les intentions du locuteur (par exemple Bolinger 1986, 1989, Hart alii 1990) ; d'autres encore ont considéré que la prosodie est quasi-autonome et complémentaire par rapport à la syntaxe (Léon 1993, Morel et Danon-Boileau 1998). Plus récemment, Lacheret 2003 tente de relier la prosodie à la fois à la syntaxe, à l'énonciation et aux enjeux de la communication. Toutes ces études ont comme objet principal les rapports entre prosodie et grammaire, mais la notion de grammaire n'est pas toujours la même.

D'un autre côté, la prosodie aussi peut recevoir des définitions différentes selon les auteurs : Bolinger 1989 prend en compte seulement les variations de la mélodie (F0), Hart 1990 prend en compte la combinaison entre les variations de la F0 et la durée, Morel et Danon-Boileau 1998 étudient la combinaison entre les variations de l'intensité, de la F0 et de la durée, tandis que Morel et Bouvet 2002 ou Morel 2005 intègrent dans l'analyse grammaticale les marques posturo-mimo-gestuelles en plus de ces trois paramètres. Il est bien évident que ces différences correspondent à des choix théoriques qui rendent les comparaisons entre les ouvrages hasardeuses : par exemple, Hart et alii 1990 postulaient (p. 189), sans bien entendu le démontrer, que si l'on supprime les variations de la mélodie la parole resterait compréhensible bien que monotone, comme la parole produite par synthèse. La plupart des auteurs décident de ne pas prendre en compte les variations de l'intensité, mais les justifications données sont d'ordre pratique (paramètre difficile à mesurer de manière robuste) et non d'ordre théorique, car personne n'affirme pouvoir démontrer que la variation de l'intensité n'a aucune pertinence dans l'organisation de l'oral.

A la divergence des points de vue, des choix théoriques, des définitions données, s'ajoute également une grande variation entre les genres de corpus étudiés : phrases lues en laboratoire, interviews, conférences, conversations suscitées ou spontanées. Tout cela influence les résultats présentés et rend difficile le dialogue entre les tenants du choix de subordonner la prosodie aux règles syntaxiques et ceux qui choisissent de considérer que la prosodie et la syntaxe sont autonomes et complémentaires.

Loin de prétendre régler la question fort complexe des rapports entre la prosodie et la grammaire, notre article se propose plutôt de questionner précisément les limites que l'on peut poser à la grammaire et à la prosodie lorsque l'on étudie leurs rapports dans une situation naturelle de communication.

I. Hypothèse de l'interaction prosodie - indices gestuels - grammaire de l'oral

Si l'on observe l'histoire des études sur la prosodie, on remarque que leur développement a été strictement corrélé avec celui de l'informatique et des logiciels de traitement de la parole : nous sommes passés des études à l'oreille, faites parfois avec l'aide de musiciens, à des études assistées par ordinateur sur des logiciels gratuits mis à la portée de chaque étudiant. Cette évolution technique qui a facilité l'observation de la prosodie a eu des effets directs sur les théories linguistiques, car les données se sont multipliées et les corpus se sont diversifiés.

Nous faisons l'hypothèse qu'il pourra en être de même avec l'observation des indices posturo-mimo-gestuels qui sont encore exclus de la plupart des études sur la grammaire de l'oral : il était il y a quelques années encore difficile de les étudier en détail, tandis que les logiciels actuels facilitent l'observation conjointe d'un enregistrement vidéo et du son correspondant.

Bien que les indices posturo-mimo-gestuels aient fait partie des préoccupations des chercheurs ethnométhodologues depuis longtemps (E.T. Hall, E.Goffman, H.Garfinkel pour n'en citer que quelques uns), leur prise en compte dans une perspective plus linguistique est récente. Nous nous situons dans le sillage des travaux de Mc Neill (1992, 2000) qui donne une définition très précise des gestes comme unités d'analyse et de Morel et Bouvet 2002 pour qui les indices posturo-mimo-gestuels sont consubstantiels de la parole humaine et à ce titre contribuent à la structuration de l'information et de la communication orale, tout comme la prosodie.

Cette hypothèse ouvre la question des frontières du domaine de la linguistique de l'oral : si on ne peut décrire de façon satisfaisante l'oral sans prendre en compte les indices prosodiques, et si l'on ne peut comprendre de façon satisfaisante les indices prosodiques sans tenir compte des indices posturo-mimo-gestuels qui ont configuré l'interaction, où doit-on poser dès lors les frontières d'une grammaire de l'oral ?

L'étude de cas que nous proposons ici vise à montrer, dans le sillage de Morel et Bouvet 2002, sur quelques exemples précis, qu'il est théoriquement possible d'envisager une approche linguistique visant à construire une grammaire de l'oral et prenant en compte le message dans sa multimodalité, comprenant un contenu informationnel structuré simultanément par la syntaxe, la pragmatique, la prosodie et la gestuelle. Pour les besoins de cette démonstration nous avons choisi d'écartier les indices mimiques et posturaux et d'étudier un point particulier, à savoir la corrélation entre pauses silencieuses orales, indices prosodiques et gestes. La définition retenue pour le geste est celle de Mc Neill 1992 : un parcours des mains du « geste », dans l'espace, depuis une position de repos jusqu'à une autre position de repos. Lorsque la durée des positions de repos entre deux gestes n'est pas nulle nous avons considéré qu'il s'agissait d'une « pause gestuelle ». Celle-ci est à distinguer, selon nos observations, de la « tenue gestuelle » qui n'est pas une vraie position de repos mais une phase de stabilité à l'intérieur d'un geste qui reste suspendu dans son parcours ; comme toute autre phase du geste, elle peut être suivie par un retour vers la position de repos, ou par le début d'un nouveau geste. Nous avons accordé une attention particulière dans notre étude aux rapports qui existent entre les pauses silencieuses « orales » (pauses de la phonation) d'un côté, et les pauses et tenues gestuelles de l'autre. Nombre de linguistes ayant déjà exploré le rôle de la pause silencieuse orale comme marque prosodique de structuration, nous avons tenté de savoir si elle correspondait ou non à des pauses ou tenues gestuelles et si cette (non)correspondance était interprétable.

II. Présentation du corpus étudié

Le corpus que nous allons présenter est extrait de l'enregistrement audio-visuel d'un cours de linguistique, niveau maîtrise, assuré fin 2004 par André Meunier, maître de conférences à l'Université de Paris 3 : la situation était naturelle, le cours se déroulait dans la salle habituelle et les étudiants ont été très peu perturbés par la présence d'une caméra discrète qui enregistrerait essentiellement leur enseignant, pour les besoins d'une étude linguistique de celui qui filmait (J-G Sender). L'enseignant portait en plus un micro cravate lié à un enregistreur portable. L'extrait d'une minute dans lequel nous puiserons les exemples suivants concerne une controverse entre A. Meunier et une étudiante qui exprime son incompréhension face aux catégorisations grammaticales exposées par son enseignant. Il s'agit donc d'un corpus de parole non préparée et non lue qui contient des argumentations structurées.

Plus précisément, A. Meunier parle des valeurs déontiques et épistémiques du verbe « pouvoir », en opposant « *Pierre peut être heureux* » et « *Pierre peut entrer* » ; il explique notamment que les verbes statifs qui se combinent avec « pouvoir » induisent une valeur épistémique alors que

les verbes agentifs induisent une valeur déontique. Une étudiante lui fait remarquer qu'on peut dire « *sois heureux !* » et que, bien qu'il s'agisse d'un verbe statif, « *Pierre peut être heureux* » admet deux interprétations, déontique et épistémique. A. Meunier est sur le moment contraint d'admettre ces doubles interprétations, ce qui incite l'étudiante à accorder le trait agentif au verbe « être » dans « être heureux », contrairement à « être chauve » qui serait statif. La controverse se poursuit car l'enseignant tente d'intégrer le point de vue de l'étudiante tout en rejetant ses analyses.

Dans notre analyse du corpus nous avons pris en compte à la fois son organisation prosodique et sa structuration par les marques posturo-gestuelles.

III. Première séquence : conflit entre les marques prosodiques et les marques posturo-mimo-gestuelles

Si les indices gestuels étaient redondants par rapport à la structuration linguistique et prosodique, ils devraient confirmer le découpage en séquences opéré sans aucun recours à la gestualité : les pauses orales « mineures », internes aux constituants discursifs, devraient être enjambées par les gestes tandis que les pauses orales « majeures », qui séparent des constituants discursifs majeurs, devraient être associées soit à une tenue gestuelle (geste suspendu) soit à une pause gestuelle (pas de geste).

Pour illustrer notre propos nous allons analyser en détail la réplique AM7 d'André Meunier, prononcée pendant la controverse avec l'étudiante, que nous reproduisons ci-dessous dans son contexte avant et après.

[AM6] : e: ça peut se: , c'est tenu entre heureux et content mais e:: sois content sois content sois_heureux <on peut: on peut l'en/ on peut> l'entendre hein ça , c'est à dire qu'on/ en quelque sorte c'est bien un état , mais un état dans lequel on peut décider de se mettre , alors qu'on n(e) peut pas

[Et5] : oui , on peut

(AM6') décider d'être chau:ve , ou d'être blond

[Et6] : donc i(l) s(e)rait agentif c(el)ui-là

[AM7]¹: **oui non 390 disons: que: pa/ in[↑]trinsèquement:[↑] être heureux[↑] 1090 c'est un état ↓ 1200 bon ↓ 370 mais:[↑] 510 il faut savoir être heureux[↑] ou il faut d'une certaine manière[↑] faire en sorte d'être heureux ↓ 580 et c'est c(e) qu'on dit c'est c(e) qu'on peut: suggérer à quelqu'un[↑] quand_on lui dit[↑] sois_heureux ↓**

[Et7] : oui mais e: on n'est pas chauve momentanément , je pense , e::: quand on l'est on l'est , alors que: on peut être heureux momentanément et puis après on a une mauvaise nouvelle et puis êt(re) malheureux d'un coup donc e::

[AM8] :- oui donc vous n/ c'est pour ça qu(e) vous dites c'est pas statif

[Et8] : ouais

[AM9] : c'(es)t-à-dire c'est pas un état stable

[Et9] : ouais

Notre propos porte sur le découpage en unités de la réplique, qui constitue un premier pas pour toute analyse grammaticale. Si l'on se fonde sur le contenu linguistique et sur les indices prosodiques, en adoptant la terminologie de Morel et Danon-Boileau 1998 fondée sur l'observation de la structure informationnelle, nous distinguons :

disons que = ligateur rattaché à ce qui suit

in[↑]trinsèquement:[↑] être heureux[↑] 1090 = préambule démarqué par une montée continuative qui le rattache à ce qui suit et par une pause silencieuse

c'est un état ↓ 1200 = rhème assertif délimité par la descente intonative et la pause silencieuse

bon ↓ 370 = ponctuant rhématique, clairement délimité par l'intonation descendante et la pause silencieuse

mais:[↑] 510 = ligateur, début d'un nouvel énoncé ; la montée intonative le rattache à ce qui suit, malgré la pause silencieuse

¹ Les montées et descentes intonatives sont notées par des flèches ; les « : » notent des allongements vocaliques ; les pauses sont notées en millisecondes arrondies ; les parties soulignées ont été prononcées en même temps par A. Meunier (AM) et par l'étudiante (Et).

il faut savoir être heureux[↑] ou il faut d'une certaine manière[↑] = préambule contenant deux montées continuatives, la deuxième étant plus importante
faire en sorte d'être heureux[↓] 580 = rhème assertif, démarqué par la chute intonative finale et la pause silencieuse.

Notons qu'un découpage en unités fondé sur d'autres modèles donnerait en l'occurrence un résultat très proche (selon la terminologie de C. Blanche-Benveniste, par exemple, ces préambules seraient des préfixes et les rhèmes assertifs seraient des noyaux, etc). On pourrait résumer l'argumentation en deux mouvements articulés par le connecteur « mais », de la façon suivante :

1/ **disons que** – *je vous rappelle mon point de vue* « *verbe être = statif* » ; **bon**
2/ **mais** – *je prends en compte votre point de vue* « *être heureux requiert une intervention de la volonté* ».

Cette argumentation correspond à deux unités distinctes contenant chacun un préambule et un rhème, à savoir :

1/ **disons que** – Pr 1 – Rh 1 ; **bon**
2/ **mais** – Pr 2 – Rh 2

Pour répondre à notre questionnement de départ nous avons vérifié si les pauses majeures correspondaient à des tenues ou à des pauses gestuelles, et si les pauses mineures correspondaient à des gestes ou séries gestuelles sans aucune marque de rupture.

La pause orale qui sépare le préambule « être heureux » du rhème « c'est un état » coïncide avec une tenue gestuelle, qui semble illustrer à la fois la démarcation entre les deux constituants et la solidité du lien logique entre eux. Le rhème « c'est un état » correspond au geste suivant qui se déroule en deux temps : armement du geste (convergence des deux mains), puis ouverture des deux mains, amenant à une position que l'on peut interpréter comme manifestant l'évidence (pour le locuteur) de l'assertion formulée.



Fig 1 : Geste pendant « c'est un état »

La longue pause orale qui suit (1200 ms) coïncide de manière très exacte avec une « tenue gestuelle », car le geste de retour est suspendu, aux sens propre et figuré du terme :



Fig 2 : Tenue gestuelle pendant la pause de 1200 ms (après « c'est un état »)

Ce n'est qu'au moment précis où l'énoncé reprend que s'opère le retour du geste vers la position de repos ; ce retour du geste enjambe la pause orale située entre le ponctuant « bon » et le ligateur « mais » qui amorce le préambule de l'unité suivante. Or, contrairement à nos attentes, pendant la pause interne qui sépare « mais » de la suite du préambule, les deux mains arrivent en position de repos et y restent. On observe ici, en plus d'une vraie pause gestuelle, une vraie immobilité posturale (une sorte de pause posturo-gestuelle).



Fig. 3 : Pause posturo-gestuelle entre « mais ↑ » et « il faut savoir être heureux »

Autrement dit, malgré l'intonation montante continuative sur la finale de « mais », malgré la cohérence syntaxique du groupe nouveau amorcé, les indices posturo-gestuels montrent une rupture importante et non ambiguë après ce « mais », entrant ainsi en contradiction avec les indices de structuration linguistique et prosodique.

Or, si l'on observe plus attentivement la suite (réplique Et7 qui commence par un « oui mais ») on se rend compte que l'étudiante réagit pour indiquer qu'elle continue à se sentir en contradiction avec son enseignant même après cette argumentation qui se voulait apparemment concessive, et qu'elle ne reconnaît pas de concession sur le fond dans l'argumentaire d'A. Meunier.

Ces indices nous incitent à proposer une nouvelle lecture de la structure argumentative de AM7 analysée plus haut, une lecture reconfigurée par la prise en compte des indices gestuels et notamment de la coupure par la pause gestuelle inattendue, à savoir :

1/ disons que – *je vous rappelle mon point de vue « être = statif »*

2/ bon mais – *je prends en compte votre point de vue*

3/ [pause rupture] *j'ai changé d'avis, je prends en compte seulement une partie de votre point de vue, à savoir « être heureux requiert une intervention de la volonté ».*

La nouvelle lecture a comme avantage de rendre compte de la cohérence de la suite de l'échange entre les deux « parleurs » ; elle éclaire le sens précis du tout premier ligateur de AM7 qui était « oui non », et qui en fait annonçait la position énonciative d'A. Meunier « *oui, j'entends ce que vous dites, mais non, je ne suis pas d'accord* ».

L'observation de ce passage est intéressante car elle contient à la fois des indices gestuels concordants et des indices gestuels contradictoires avec la structuration informationnelle et prosodique ; l'analyse que nous en faisons nous permet de formuler l'hypothèse que dans le cas d'indices contradictoires, les marques posturo-gestuelles permettent de proposer une analyse plus fine de l'énoncé et parfois de lever des ambiguïtés ou des malentendus. En l'occurrence, les indices gestuels peuvent être interprétés comme révélant une démarcation pertinente là où les indices informationnels et prosodiques montraient une continuité.

IV. Deuxième séquence : rôle des pauses silencieuses en lien avec le geste qui les accompagne

La littérature concernant le rôle syntaxique et rhétorique des pauses silencieuses est très abondante (on peut se reporter à des états de l'art sur cette question dans Duez 1991, Candea 2000) mais plus rares sont les études prenant en compte sa combinatoire avec les marques de travail de formulation – en particulier avec les *euh* qui sont les plus fréquents.

Dans Candea (2000) nous avons proposé, sur la base d'un corpus de 10.000 mots (une heure), de considérer que les pauses silencieuses sont structurantes - elles ont un rôle démarcatif - si elles ne sont pas précédées par une marque de travail de formulation, en particulier par un « euh » ou un allongement vocalique. Cette hypothèse a été en grande partie confirmée par l'étude de Campione et Véronis (2005) sur un extrait d'une heure environ du *Corpus de référence du français parlé* (Aix) qui montrait que 91% des pauses silencieuses non démarcatives sont associées avec un « euh » situé dans 89% des cas avant la pause – les cas restants étant essentiellement des pauses associées avec une interruption de mot, une répétition ou une accent d'insistance stylistique.

Autrement dit, l'hypothèse proposée, qui semble se vérifier dans la plupart des cas étudiés même s'il ne s'agit pas de 100%, peut se résumer de la façon suivante :

- pause silencieuse seule = démarcation, sert à délimiter les constituants
- *euh* + pause silencieuse = continuité, la pause silencieuse est fonctionnellement « englobée » par le « euh »
- pause + *euh* = démarcation, le « euh » initie le constituant suivant et la pause joue son rôle de frontière.

Par la suite, l'étude de Lacheret (2003) fondée sur un corpus radiophonique de deux heures environ a apporté un enrichissement sur ce point en proposant de distinguer les « euh » qui suivent une pause silencieuse selon leur contour montant ou descendant. Son hypothèse peut se résumer de la façon suivante :

- pause silencieuse seule = démarcation, sert à délimiter les constituants
- *euh* + pause silencieuse = continuité
- pause silencieuse + *euh* montant = frontière
- pause silencieuse + *euh* descendant ou plat = continuité.

Ces hypothèses sont bien entendu empiriques et inductives, et elles pourront être amendées par confrontation avec des corpus de plus en plus étendus. Dans l'optique de la présente étude, nous avons intégré une nouvelle dimension en nous penchant sur la combinatoire entre les pauses silencieuses, les *euh* et les marques gestuelles. Une étude exploratoire (Magro 2005) suggère que les gestes et regards accompagnant les marques de travail de formulation (faux départs, euh, répétitions) sont fondamentaux pour l'interprétation de ces marques dans l'interaction. Afin d'affiner davantage les hypothèses actuellement à l'étude, nous nous sommes interrogés sur la capacité des gestes à influencer, voire à définir, le rôle démarcatif ou continuatif des pauses combinées aux marques de travail de formulation comme le *euh*.

Pour illustrer notre questionnement nous présentons en détail la réplique AM11 du même enregistrement, transcrite ci-dessous dans son contexte.

[Et10] : et donc e::

[AM11] : donc c'est ça explique[↑] la nuance parc(e)que on peut_en quelque sorte 490 stabiliser l'état[↑] 1220 avec une intervention en quelque sorte de sa: 250 d(e) son énergie de sa volonté[↑] 1450 quand s'il s'agit de du bonheur ou de:: satisfaction[↑] 740 e: alors qu'on ne:: que l'état d'être que l'état d'être chau[↑]:ve 520 ou ou blond ou ou ou roux[↑] 640 e:: lui[↑] 660 est permanent[↑] 1020 °sauf accident disons° 660 e: et e:: n'implique effectivement pas une un sujet 380 qui ait une quelconque volonté 580 d'action

[Et11] :- mais agen/ agentif c'est: , actif , en fait

[AM12] :- oui ,, et qui en même temps , je dirais , e: je dirais , dir:ge , l'action , par sa volonté par son , par par une disons une capacité de: °enfin , une capacité je: je je retombe°

[Et12] :- ben moi j(e) dirais agentif hein quand on:: , sait être content: m::

Nous avons effectué une analyse de cette séquence [AM11] qui constitue une unité du point de vue de l'organisation prosodique (elle contient une suite de montées continuatives) et qui comporte deux préambules articulés et un rhème double à la fin « *est permanent ... et n'implique pas ...* ». Le

découpage, fondé sur le modèle informationnel de Morel et Danon-Boileau 1998, est présenté dans la figure numéro 4.

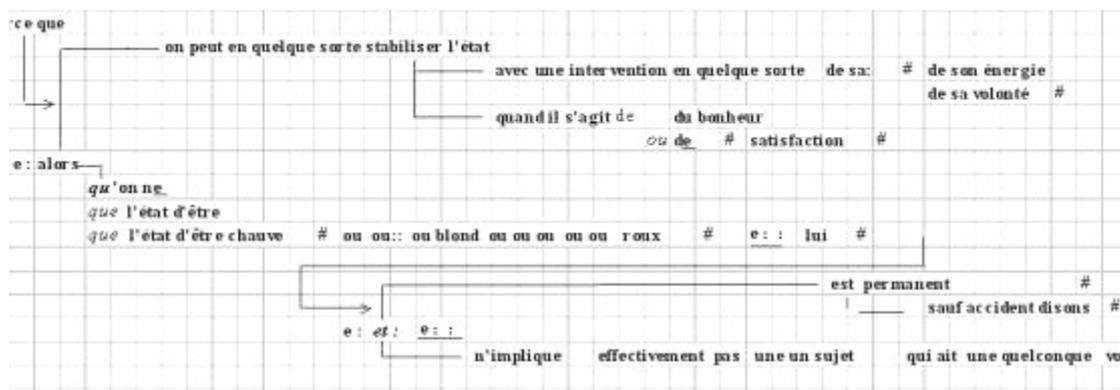


Fig 4 . Découpage de la séquence [AM11]. Les # notent les pauses silencieuses accompagnées d'un geste.

La séquence contient trois exemples de *euh* suivis par une pause silencieuse et accompagnés par un geste, dont nous détaillons ci-dessous l'analyse.

IV.1 - « *de:: satisfaction*↑ 740 *e: alors* » ; pause + euh descendant constituant une frontière

Le premier exemple analysé concerne la pause silencieuse située après « satisfaction » qui est suivie par un *euh* descendant. Nous distinguons clairement deux gestes : le premier finit sur – *faction*, les paumes qui avaient exécuté des boucles rythmées se joignent, et le deuxième commence avant la pause par une tenue des mains jointes qui montent, descendent, s'écartent sur la première occurrence *l'état d'être* pour exécuter ensemble deux boucles distinctes sur *chauve* et sur *blond*.

Si l'on observe le découpage des constituants par les gestes, nous constatons une frontière claire après « satisfaction » alors que le constituant suivant commence pendant la pause et englobe le *euh*. Cet exemple s'écarte donc de l'hypothèse de Lacheret 2003 selon laquelle le *euh* descendant serait un indice de continuité rétroactif sur la pause silencieuse.

IV.2 – « *ou roux*↑ 640 *e:: lui*↑ 660 *est permanent*↑ 1020 » ; pause + euh descendant constituant un indice de continuité

Cet exemple concerne une configuration similaire, à savoir une montée, suivie d'une pause silencieuse et d'un *euh*. Trois gestes rapides du parleur sont observés ici : le premier est un geste de balancier symétrique aux précédents qui finit sur *roux* ; le deuxième geste des mains s'amorce lentement sur *la pause*, continue à se mettre en tension sur *euh* et arrive au point maximal sur *lui* pour ensuite se rétracter pendant la seconde pause silencieuse jusqu'à une position de repos très courte ; tandis que le troisième geste très bref, montée-descente, se fait sur « *est perma-* » suivi d'une pause gestuelle (mains sur la table) qui englobe la syllabe « *nent* » et la pause silencieuse finale. La partie qui nous intéresse confirme cette fois-ci clairement l'hypothèse de Lacheret 2003 car ce *euh* descendant est totalement intégré dans la séquence précédente englobant la pause.

IV.3 – « °*sauf accident disons*° 660 *e: et e:: n'implique effectivement pas une un sujet* 380 *qui ait une quelconque volonté* 580 *d'action* » ; pause + euh légèrement descendant constituant une frontière

Dans ce dernier exemple où nous avons une pause silencieuse suivie d'un *euh* nous avons pu observer une succession de trois gestes des mains : un premier qui s'amorce sur *sauf*, la main droite infléchit sa trajectoire sur *accident* et se rétracte sur *disons* et le début de la *pause silencieuse*,

pendant que la main gauche se referme et se stabilise sur la table ; s'ensuit alors une tenue gestuelle pendant le reste de la pause silencieuse ; le troisième mouvement est une série gestuelle² des deux mains qui s'amorce sur le premier *eu* descendant pour décrire une ellipse suspendue pendant le deuxième *eu* et qui se reproduit en quinze ellipses réduites et rapides jusqu'à *volonté* et un peu sur la pause silencieuse subséquente. Cette occurrence s'écarte une fois de plus de l'hypothèse Lacheret 2003, car le *eu* descendant constitue clairement le début de l'unité suivante, tandis que la pause qui le précède sert clairement de frontière – elle correspond à une tenue gestuelle.

Ces trois configurations de *eu* descendants situés après une pause silencieuse de durée assez longue suggèrent que ce qui est pertinent pour fixer de façon très fine les limites des constituants ce sont les gestes et non la prosodie ou la syntaxe. Ces indices sont certainement pertinents pour ceux qui écoutent, les étudiants, car ils ont les yeux rivés sur leur enseignant « parleur-gesteur » et cela permet de formuler l'hypothèse que l'intégration des gestes dans l'analyse permettrait d'affiner encore davantage les règles sur les frontières (en l'occurrence, il semblerait que même la configuration « pause suivie d'un *eu* descendant » peut se comporter comme une frontière ou non). Nous ne pouvons avancer de pourcentages car les exemples étudiés sont trop peu nombreux, mais nous pouvons néanmoins évoquer une différence entre ce corpus et celui de Lacheret 2003 qui pourrait expliquer nos résultats : dans notre cas il s'agit d'une interaction *in praesentia*, alors que dans Lacheret 2003 il s'agissait d'interviews radiophoniques plutôt monogales pendant lesquelles les parleurs s'adressent sans doute principalement aux auditeurs de la radio, donc *in absentia*.

Conclusions et perspectives

Les observations que nous avons présentées dans cette étude qualitative sur un corpus de très petite taille ont comme ambition de poser la question théorique de l'intégration possible des gestes coverbaux dans la grammaire intono-morpho-syntaxique, question qui ne saurait être évacuée sous le simple motif que la tâche de formalisation et modélisation d'une telle grammaire s'en trouverait fortement complexifiée.

Lorsque Lacheret 2003 plaide pour l'intégration de la prosodie à la grammaire, elle évoque (p. 146) le pouvoir de celle-ci d' « échapper en partie aux contraintes imposées par la séquentialité de la parole, introduire de la profondeur dans une structure qui, sans elle, resterait en définitive bien plate ». En conservant la métaphore de la profondeur, et en nous fondant sur nos observations sur l'importance des gestes coverbaux, nous avançons l'hypothèse que la prosodie introduirait une deuxième dimension à la vision de la structure de l'oral tandis que la mimique-gestuelle en introduirait une troisième, qui l'enrichirait encore davantage. Les voies ouvertes par Morel et Bouvet 2002 permettent de rassembler des éléments de réponse sur le fonctionnement linguistique de la composante mimo-gestuelle à la fois dans ce qu'elle a de spécifique à une langue-culture donnée, comme le français, mais aussi dans ce qu'elle a de transversal à toutes les langues-cultures. Ces études permettent surtout de montrer qu'il existe une composante mimo-gestuelle isolable dans le comportement humain qui est strictement liée à la communication linguistique et qui, à l'instar de la prosodie, ne pourrait s'envisager comme autonome, en dehors de la communication linguistique. Le champ ouvert par cette hypothèse est peu exploré et pose de nombreuses questions comme celle, récurrente, sur les limites de la linguistique mais également sur les limites de la grammaire.

Bibliographie

- BOLINGER D., 1989, *Intonation and its uses. Melody in grammar and discourse*, Stanford.
- CAMPIONE E, VERONIS J., 2005, *Pauses and hesitations in French spontaneous speech*, in Proceedings of DISS 2005, Aix-en-Provence.
- CANDEA M., 2000, *Contribution à l'étude des pauses silencieuses et des phénomènes dits d'« hésitation » en français oral spontané*, thèse Univ. Paris III, (PU Septentrion et téléchargeable).
- CUTLER A, LADD D.R, (eds), 1983, *Models and measurements in the study of prosody*, Springer-Verlag.
- DUEZ D., 1991, *La pause dans la parole de l'homme politique*, CNRS.
- HART J'T, COLLIER R, COHEN A, 1990, *A perceptual study of intonation. An experimental-phonetic approach to speech melody*, Cambridge.

² Une « g-unit », selon les termes de Mc Neill est constituée de plusieurs gestes enchaînés entre deux positions de repos.

LACHERET-DUJOUR A, BEAUGENDRE F., 1999, *La Prosodie du français*, CNRS.

LACHERET-DUJOUR A, 2003, *La prosodie des circonstants en français parlé*, 2003, Peeters,

MAGRO E.P, 2005, *Disfluency markers and their facial and gestual correlates. Preliminary observations on a dialogue in French*, in Proceedings of DISS 2005, Aix-en-Provence.

MC NEILL D. 1992, *Hand and Mind: What Gestures Reveal About Thought*, University of Chicago Press.

MC NEILL D. 2000 (ed.), *Language and Gesture*, Cambridge Univ. Press.

MOREL M-A., DANON-BOILEAU L. 1998, *Grammaire de l'intonation, l'exemple du français*, Ophrys.

MOREL M-A., BOUVET D. 2002, *Le ballet et la musique de la parole*, Ophrys.

MOREL M-A., 2005, La mimique-gestuelle dans la description du dialogue oral en français. Fonctions linguistiques du geste dans l'échange oral, in Marie Savelli (coord.), « *Corpus oraux et diversité des approches* », *LIDIL* n°31 : 101-117.

ROSSI M, 1999, *L'intonation, le système du français*, Ophrys.

SENDER J.G. 2006, *Contribution à l'analyse de la gestuelle spontanée dans les échanges oraux - Étude de cas dans une situation d'enseignement* (Mémoire de master, Univ. Paris III, non publié).